

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE CGT, CFDT, CGT-FO, SUD, CFTC

Pas de moyens pour le projet de délocalisation ? Une seule conclusion s'impose : son abandon !

Les annonces du directeur général de l'Insee le 7 juillet

Le 7 juillet le document envoyé à tous les agents a été présenté par le directeur général de l'Insee aux organisations syndicales ainsi qu'au CDSP. Selon ce document :

- Il n'y aurait pas de départ contraint à Metz et chaque agent concerné par la restructuration aurait la garantie de rester dans le SSP (service statistique public) ;
 - L'application du décret d'avril 2008 sur les primes pour les agents qui partiraient est rappelé (au maximum 15 000 €, 6 100 € pour les conjoints, et une indemnité temporaire de 10 000€.
 - Des locaux seraient recherchés parmi ceux libérés par les militaires, «desservi de manière adéquate par les transports publics, accessible en peu de temps depuis la gare de Metz ».
 - La situation des enquêteurs fera l'objet d'une attention particulière et d'un plan d'accompagnement dédié.
- Le calendrier de mise en place débiterait fin 2010 pour s'achever fin 2013.

Le document envoyé à tous les agents de l'Insee le 8 juillet a été complété le 17 juillet par un courrier du secrétaire général du ministère. Ce courrier est censé lui donner une sorte de « cachet » ministériel.

En tout état de cause, ces annonces ne changent en rien notre positionnement sur le projet de délocalisation.

Des annonces sans garanties de moyens pour les réaliser

De fait il n'y aura pas de budget séparé pour le dossier délocalisation. Cela aboutit au financement du projet par le budget de fonctionnement courant de l'Insee : premier exemple, la structure de projet chargée de la conduite du projet fonctionnera sur des moyens Insee. Rappelons pour comparaison que la direction a reporté la mise en place du concours interne spécial de B en A (mis en place depuis 2 ans à la Centrale) « faute de ressource disponible »...

- Aucun relèvement du plafond d'emploi n'est annoncé alors que le rapport Cotis-Duport soulignait qu' « un rehaussement temporaire du plafond est indispensable ». En conséquence la garantie de ne pas être contraint de partir à Metz semble vaine ! Ou alors certains établissements se retrouveraient dans l'impossibilité d'assurer leurs missions : les nouveaux arrivés seraient quasiment tous affectés à Metz !
- La garantie de rester dans le SSP ne précise pas si elle concerne l'affectation géographique de l'agent.
- De fait, pour assurer cette garantie tous les agents affectés à Metz seraient issus du concours et de détachements locaux. Cela veut dire qu'aucun de ces postes ne pourrait être affecté sur les autres établissements ! Pourtant certains d'entre eux qui vont avoir un nombre de départs en retraite très importants : cela veut-il dire que ces établissements seraient laissés à l'abandon ?
- Vu le coût, impossible d'envisager un bâtiment neuf et à 5 minutes de la gare : c'est désormais un ou des bâtiments laissés par les militaires, plutôt éloignés de la gare. Pourtant le rapport Cotis-Duport mentionnait : « la qualité des locaux est une condition clé du succès (...) l'implantation qui correspondrait au besoin est une implantation dans un bâtiment neuf... ».
- Les promesses pour les enquêteurs ne sont pas non plus crédibles, au vu de la gestion actuelle du dossier (passage aux frais réels bloqué, retard de 3 semaines de la paie en janvier 2010 à cause de la PSOP...).

Le projet actuel est une bombe à retardement pour le SSP

Comme nous le pressentions, les moyens ne sont pas disponibles dans la période de crise actuelle.

Pourtant la direction de l'Insee s'accroche à son projet ! Pire, elle prépare la fermeture du CNI d'Aix pour...2011 ! Cette précipitation est non seulement inadmissible pour les agents concernés, mais aussi très risquée pour les missions informatiques.

La direction de l'Insee choisit de sacrifier à ce projet le Moyen Terme, déjà très régressif en raison des baisses d'effectifs prévus par le Gouvernement (RGPP).

Dès la rentrée nous vous invitons à participer aux AG qui seront organisées dans les établissements, afin de participer à des actions fortes pour signifier à la direction de l'Insee notre refus de la mise en place de ce projet :

- **Non à la délocalisation à Metz, à la fermeture du CNI d'Aix et à la création d'un centre d'appel téléphonique**
- **Oui à un Moyen Terme pour développer les missions de la statistique publique, avec des moyens et des effectifs maintenus!**

Que 2009 soit pour nous l'aboutissement de la lutte par l'abandon du projet de délocalisation et notre Ambition pour Insee 2015 !

Paris, le 29 juillet 2009